

Centre de Prévention du Suicide et d'Accompagnement (CPSA) **« Un pass dans l'impasse » asbl**

■ **Types d'activités**

Le CPSA « *Un pass dans l'impasse* » développe principalement 4 types d'activités, dans un but à la fois *préventif* et *curatif* :

1. **Suivi psychologique à court terme** de personnes en crise suicidaire et/ou **accompagnement** de l'entourage ainsi que des personnes endeuillées suite au suicide d'un proche ou à un décès dans des circonstances traumatiques ;
2. **Sensibilisations et formations** sur le processus suicidaire et la gestion de la crise : reconnaître les signes précurseurs d'un passage à l'acte, comment y faire face et évaluer le potentiel suicidaire en terme de risque, d'urgence et de dangerosité ;
3. **Interventions ponctuelles** dans le milieu où la problématique du suicide est survenue afin d'éviter la contagion et les phénomènes associés (technique du *debriefing*) ;
4. **Mise en place de groupes de parole pour personnes endeuillées**, en collaboration avec le Centre de Planning Familial Willy Peers.

De manière à garantir une prise en charge efficiente et rapide des personnes en crise suicidaire, le CPSA a établi des **conventions de collaboration** avec diverses structures de soin en Région wallonne. Ces conventions permettent au Centre d'intervenir dans les 72 heures qui suivent un comportement suicidaire et d'apporter un soutien direct à la personne suicidante et à son entourage.

■ **Fonctionnement**

L'accueil général du service et la permanence téléphonique sont ouvert **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h** à Namur, chaussée de Waterloo, n° 166. Des **consultations gratuites** y ont lieu **du lundi au vendredi dès 9h**. Les consultations relatives au deuil sont au tarif de 10€ - tel : 081/777.150

Le CPSA dispose actuellement de **3 antennes** :

- **Liège**, rue des Fontaines Roland, n° 29 – **consultations sur rendez-vous le lundi de 13h à 17h et le jeudi de 9h à 13h** ;
- **Charleroi**, rue d'Orléans, n° 34 – **consultations sur rendez-vous le mardi de 9h à 13h, le mercredi de 13h à 17h et le jeudi de 13h à 17h** ;
- **Marche-en-Famenne**, rue du Vivier, n° 5 – **consultations sur rendez-vous le lundi de 9h à 13h et le vendredi de 13h à 17h**.

Ces antennes sont exclusivement dédiées à la **prise en charge rapide et gratuite** des personnes suicidaires et l'accompagnement de leur entourage.

■ **Statistiques**

Sur l'année 2010, le CPSA a presté :

- 1034 consultations et un soutien apporté à 580 personnes de l'entourage ;
- 12 sensibilisations-formations et 6 évènements tout public sur les thèmes de suicide et du deuil ;
- 8 interventions dans le milieu scolaire ou professionnel.

■ **Tous renseignements**

Secrétariat général : 081/777.150 – fax : 081/777.159

Mail : info@lesuicide.be

Web : www.lesuicide.be